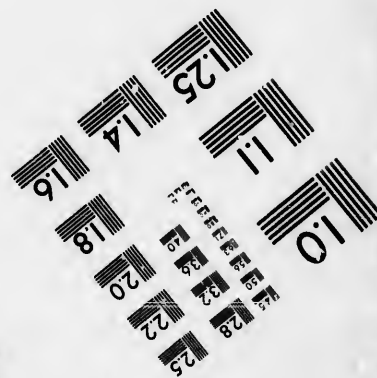
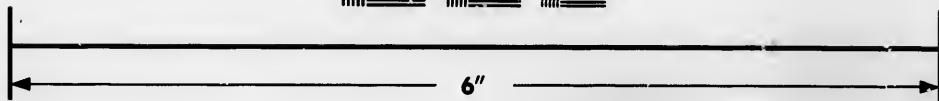
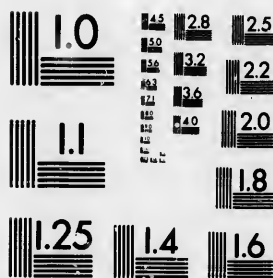


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

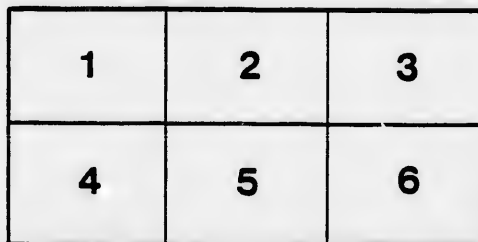
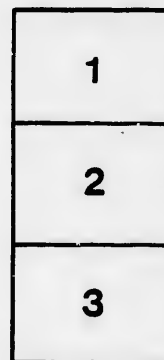
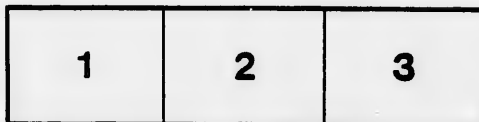
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

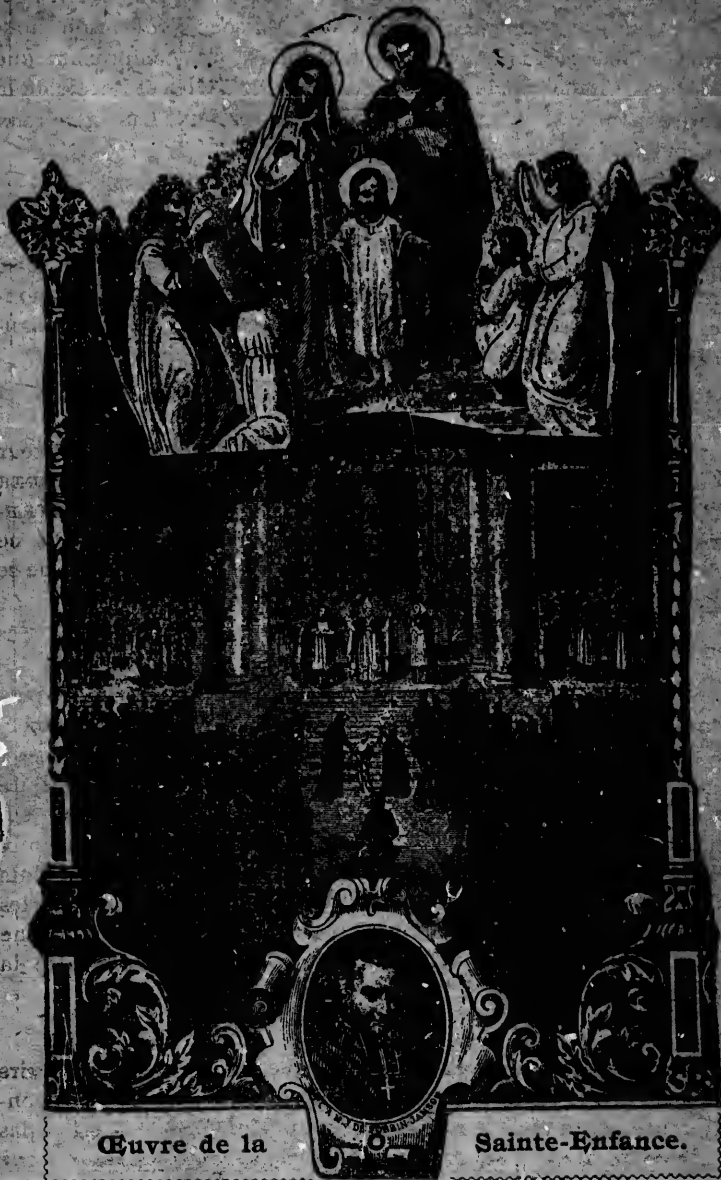
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



NOCES D'OR  
DE LA  
SAINTE-ENFANCE,  
1893.





Œuvre de la

Sainte-Enfance.

## RECOMMANDATIONS DE PIE IX ET DES ÉVÊQUES DU CANADA.

*Nous invitons nos vénérables Frères, les Evêques, à introduire dans leur diocèse cette touchante Œuvre et à l'encourager de toutes leurs forces.*

PIE IX.

*Aucune Œuvre ne va mieux au cœur de ceux que le Saint-Esprit a faits Evêques que la Sainte-Enfance qui a pour but de sauver des milliers d'enfants dans les différents pays infidèles.*

CARDINAL RAISACH.

*Nous regardons comme un de nos devoirs d'encourager et de soutenir la Sainte-Enfance, Œuvre éminemment propre à attirer sur les enfants et sur les parents de notre religieux pays les grâces du ciel.*

MGR BAILLARGEON, ARCH. DE QUÉBEC.

*Il n'est plus que jamais évident que si la France reçoit de si grandes bénédictions, elle le doit à la charité, et en particulier à son zèle pour la Sainte-Enfance. Nous recommandons donc vivement cette Œuvre à tous les fidèles de notre diocèse.*

MGR BOURGET, EV. DE MONTRÉAL.

*Fondée par Mgr. de Forbin Janson qui a fait tant de bien en ce pays par ses éloquentes prédications, la Sainte-Enfance mérite toutes vos sympathies à raison du grand nombre d'âmes qu'elle est appelée à sauver, et aussi à cause du bien qu'elle fera à vos propres enfants.*

MGR PRINCE, EV. DE ST. HYACINTHE.

*Par la Sainte-Enfance l'enfant se forme à la vertu, tout en ouvrant le ciel à une multitude d'enfants exposés à périr. Une telle Œuvre se recommande d'elle-même ; la rapidité avec laquelle elle s'est établie dans tous les pays, prouve que partout on en a compris l'excellence.*

MGR COOKE, EV. DE TROIS-RIVIÈRES.



# NOCES D'OR

DE LA

# SAINTE ENFANCE.

I.

## BREF DU SOUVERAIN PONTIFE

LÉON XIII:

Tous les membres, écrit le Directeur Général de la Sainte-Enfance, tous les amis de notre Œuvre, partageront, à coup sûr, notre joie, en lisant le Bref que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné nous faire adresser, à l'occasion des NOCES D'OR de la Sainte-Enfance. Ils y trouveront comme nous un motif de redoubler de zèle et d'activité pour la diffusion d'une Œuvre que le Souverain Pontife ne se lasse pas de bénir et d'encourager; comme nous, ils sentiront s'accroître encore leur filial amour et leur religieuse gratitude pour le grand Pape qui, au milieu des acclamations du monde catholique, veut bien se souvenir que notre Œuvre célèbre, elle aussi, son JUBILÉ, et que l'année même où Il recevait la consécration épiscopale et où cette Œuvre venait de naître, Il avait pu voir de près et soutenir ses premiers pas.

Mais, nous n'avons garde d'oublier que nous devons un si précieux témoignage de la bienveillance et de la sympathie du

Chef auguste de l'Eglise à l'un de ses Princes les plus éminents et les plus illustres. C'est sur la prière du Cardinal Vincent Vannutelli, notre Protecteur, que Sa Sainteté a fait rédiger ce Bref, qui marquera dans les annales de notre Association; c'est une lettre de son Eminence, on va le voir, qui l'a transmis à tous les membres de l'Episcopat catholique, en leur recommandant une Œuvre, aussi profitable à l'enfance chrétienne que nécessaire à l'enfance païenne. \*

Nous devons encore faire part à nos chers Associés et à nos dévoués Collaborateurs d'une autre et bien sensible joie, qu'il nous a été donné d'éprouver récemment. Sur l'invitation de Son Eminence le Cardinal Richard, une délégation des Œuvres, dont le siège est à Paris, s'était rendue à Rome, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Léon XIII, au mois de Février dernier. Le 23 de ce mois, elle fut reçue par le Saint-Père, qui bénit chaque Œuvre en particulier, dans la personne de ses délégués. Le Conseil Central de la Sainte-Enfance était représenté par son Président et deux de ses membres, M. Thureau-Dangin et M. le comte de Moustier. Nous pûmes alors remettre nous-mêmes au Saint-Père l'adresse suivante, au nom du Conseil Central et de l'Association tout entière :

Très-Saint-Père,

Le Conseil central de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, en venant déposer, aux pieds de Votre Trône, ses hommages et ses vœux, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Votre Sainteté, est heureux de Lui offrir tout à la fois l'expression de son filial dévouement et celle de sa profonde reconnaissance.

L'année même où Vous étiez élevé à l'Episcopat, Vous donniez, Très-Saint-Père, à notre Association, à peine éclos, le premier témoignage d'encouragement et de sympathie, qu'elle ait reçu de Votre Sainteté. Vous étiez Noncé à Bruxelles; la Sainte-Enfance venait d'être fondée, à Paris, au mois de Mai 1843 : dès le mois de Juin, à la prière de Mgr de Forbin-Janson,

\* Loin d'être une œuvre étrangère dans l'Eglise, comme quelques-uns se plaisent à la qualifier pour comprimer les sympathies qu'elle provoque partout, la Sainte-Enfance est une Œuvre canonique au même titre que la Propagation de la foi, le Pape l'ayant déclarée telle, en lui donnant un Cardinal pour protecteur et l'Episcopat tout entier l'ayant ainsi reconnue et l'encourageant comme telle dans leurs Diocèses.

Vous vouliez bien adresser aux Evêques de Belgique des lettres, que notre pieux Fondateur qualifie de "très-fortes," et qui donnèrent une vive impulsion à l'Œuvre naissante, dans un pays où elle n'a cessé, depuis, de croître et de prospérer.

Cinquante ans plus tard, tandis que l'Eglise entière salue avec joie le solennel anniversaire de Votre consécration épiscopale, Votre Sainteté daigne se souvenir que l'Association de la Sainte-Enfance célèbre, elle aussi, ses NOCES D'OR. Le Bref que Votre Sainteté vient de nous adresser, en confirmant POUR TOUJOURS les Indulgences et les Privilèges qu'Elle-même et ses deux augustes Prédécesseurs nous avaient déjà concédés à titre temporaire, sera, Très-Saint-Père, pour le Conseil Central et pour tous les Directeurs, un puissant encouragement à persévérer dans leurs efforts; pour nos Associés, une des meilleures récompenses de leur zèle et de leur générosité; pour l'Œuvre tout entière, un de ses plus beaux titres de gloire.

Encouragée, dès ses débuts, par le Nonce de Bruxelles; hautement approuvée, dans la cinquantième année de son existence par Léon XIII, l'Œuvre de la Sainte-Enfance a grandi; elle est parvenue à sa pleine maturité, entre deux bénédictions de Votre Sainteté. Il est donc de toute justice que nous Vous fassions aujourd'hui hommage, Très-Saint-Père, de tout le bien dont notre Association a pu être jusqu'ici l'instrument, et que nous présentions à Votre Sainteté, comme l'offrande de notre gratitude et de notre piété filiale, ces innombrables âmes sauvées par le petit sou de la Sainte-Enfance, ces DOUZE MILLIONS d'enfants païens, baptisés, dans ces cinquante dernières années, en Asie, en Océanie, en Afrique; ces CENT CINQUANTE MILLE enfants qui, chaque année, se renouvellent, dans les CINQ MILLE Etablissements, entretenus, sur toutes les terres idolâtres, aux frais de notre Œuvre et grâce à ces humbles aumônes mensuelles, dont beaucoup sont le fruit de généreux sacrifices, et qui, de 1843 à 1893, atteignent le chiffre de QUATRE-VINGT CINQ MILLIONS.

Très-Saint-Père, quelques-uns d'entre nous auront le bonheur de se prosterner à Vos pieds sacrés, le 23 Février prochain, jour où Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris doit Vous présenter les délégués des Œuvres, dont le siège se trouve dans

sa Ville archiépiscopale. Cette adresse, en offrant à Votre Sainteté l'expression collective des sentiments qui sont dans le cœur de chacun de nous, permettra à ceux qui ne pourront se rendre à Rome, de s'associer à ce pèlerinage par la pensée et par le cœur, et Vous porter, au nom de tous, l'hommage du dévouement, de la soumission et du très-profond respect, avec lesquels nous sommes,

Très-Saint Père,

de Votre Sainteté

les très-humbles et très-obéissants serviteurs et fils,

LES MEMBRES DU CONSEIL CENTRAL.

Votre  
dans le  
rrent se  
nsée et  
age du  
ct, avec

## BREF

# DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE.

LÉON XIII.

RAI.

Pour perpétuelle mémoire. L'Église, mère du genre humain, a sans doute pour tous ses enfants une égale sollicitude et les embrasse sans distinction dans un même amour ; mais elle regarde *toutefois* avec une commisération toute spéciale les jeunes enfants qui, nés de parents privés de la lumière de l'Évangile et souffrant le plus souvent d'une totale indigence, voient, dès le berceau, et leur vie temporelle et leur salut éternel exposés au plus graves dangers.

Cette charité maternelle n'est pas nouvelle, ni inaccoutumée dans l'Église ; mais elle lui a été léguée et comme transmise en héritage par son Fondateur Jésus-Christ qui, durant sa vie mortelle, eut pour les enfants une merveilleuse tendresse, et ne souffrit jamais qu'on les empêchât de l'approcher. Aussi, n'est-il pas étonnant que les Pontifes romains aient toujours entouré de la plus vive sympathie et se soient plu à favoriser de tout leur pouvoir les pieuses Institutions qui ont été créées, dans l'Église, en vue de procurer le salut des enfants.

L'une d'elles s'est attiré, à bon droit, la particulière bienveillance des Souverains Pontifes, et jouit, auprès de tous les fidèles, de la plus haute estime : Nous voulons parler de la Société qui a été fondée à Paris pour secourir et

sauver les enfants nés dans les pays infidèles, et qui a le bonheur de porter le nom et d'être placée sous la protection de la sainte Enfance de Jésus-Christ.

Lorsque Nous repassons dans notre mémoire les débuts de cette Œuvre, Nous éprouvons une douce joie et Nous Nous sentons rempli de consolation. En effet, au moment où elle naissait sous d'heureux mais humbles auspices, alors que Nous remplissions auprès de l'auguste Roi des Belges la charge de Nonce apostolique, Nous lui vouâmes le plus grand intérêt et lui prêtâmes tout Notre appui; car elle Nous apparaissait déjà comme une Œuvre salutaire, toute remplie de l'esprit d'humanité et de charité.

Élevé maintenant, par la volonté de Dieu, au sommet de la dignité Apostolique, c'est donc une affection de vieille date que Nous portons à cette Société de la **SAINTE-ENFANCE**, devenue si florissante par le nombre de ses associés comme par le mérite de ses bienfaits, et Nous Nous réjouissons de la voir célébrer le **CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE** de sa naissance, l'année même où Nous célébrons celui de Notre consécration épiscopale.

En conséquence, après avoir déjà déclaré dans la troisième année de Notre Pontificat combien Nous avons à cœur le développement de cette Association, Nous désirons, à l'occasion de cet heureux événement, lui donner un témoignage nouveau de Notre bienveillance. C'est pourquoi, déférant aux vœux de Notre cher fils, le Cardinal Vincent Vannutelli, Protecteur de cette Société tout entière, Nous voulons que les privilèges qui lui avaient été antérieurement accordés à titre temporaire, lui appartiennent à **PERPÉTUITÉ**. Ainsi, Nous confiant dans la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et dans l'autorité de ses Apôtres, les Bienheureux Pierre et Paul, à tous et à

chacun des Prêtres qui s'occupent avec zèle des intérêts de cette Association, Directeurs, Chefs d'une série de douze associés, à ceux aussi qui, de leurs propres ressources, auront versé le montant des cotisations ordinaires de douze associés ; ou bien ayant versé, une fois pour toutes, une offrande \* indiquée par la Concession apostolique du 23 Février 1878, se seront fait inscrire parmi les associés dits perpétuels, Nous accordons la faculté, moyennant le consentement de l'Ordinaire de leur diocèse respectif, de bénir, dans la forme usitée par l'Eglise, les croix, les crucifix, les pieuses médailles, les chapelets et les petites statues de métal de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie et des Saints, en leur appliquant toutes et chacune des Indulgences énumérées dans le catalogue édité par l'imprimerie de la S. Congrégation de la Propagande, le 23 Février 1876, et, en ce qui concerne les chapelets, sans excepter les Indulgences appelées de sainte Brigitte, pourvu que ces Prêtres soient régulièrement approuvés pour entendre les confessions.

De plus, en vertu de Notre autorité Apostolique, Nous accordons aux Prêtres ci-dessus énumérés, célébrant à n'importe quel autel le saint sacrifice de la Messe pour l'âme de tout fidèle ayant quitté cette terre dans la charité de Dieu, que ce sacrifice, trois fois par semaine, soit, pour l'âme ou pour les âmes en faveur de laquelle ou desquelles il aura été offert, du même secours que s'il l'avait été à un autel privilégié. En outre, Nous concédons aux susdits Prêtres, pourvu qu'ils soient approuvés comme Confesseurs par leur Ordinaire, la faculté de bénir et d'imposer aux fidèles, selon le rit usité, les scapulaires des Confréries de la très Sainte-Trinité, de Notre-Dame du Mont-Carmel, des Sept

\* Cette offrande peut varier de \$5 à \$20, suivant les moyens des donateurs.

Douleurs et enfin de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, avec application des privilèges et indulgences dont jouissent les membres des dites Associations. Enfin, à chacun des Prêtres, désignés plus haut, Nous concédons la faculté de donner aux fidèles à l'article de la mort, qui, s'étant confessés avec un vrai repentir et ayant reçu la sainte Communion, ou, s'il leur est impossible de le faire, ayant la contrition de leurs fautes, auront invoqué, de bouche, s'ils le peuvent, ou tout au moins de cœur, le Nom de Jésus, et accepté avec résignation, de la main de Dieu, la mort comme le châtiment du péché, la Bénédiction Apostolique, en Notre nom et au nom du Souverain Pontife alors régnant, avec l'Indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, en se conformant toutefois au rit et à la formule prescrits par Benoit XIV, Notre Prédécesseur, nonobstant tous actes contraires, même en ce qui concerne les Indulgences *ad instar*, les Présentés étant valables à perpétuité. Nous voulons, d'ailleurs, qu'aux copies, même imprimées, des Présentés Lettres, pourvu que ces copies soient contresignées par un Directeur de l'Œuvre, munies du sceau d'une personne constituée en dignité dans l'Église, on ajoute la même foi qu'à ces Présentés, si on les produisait elles-mêmes. Donnée à Rome, près St-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 3 Février 1893, dans la quinzième année de Notre Pontificat.

(L. † S.) S. Card. VANNUTELLI.

On a pu remarquer que le Bref de Sa Sainteté renouvelle et confirme à PERPÉTUITÉ, en les étendant à deux nouvelles catégories de prêtres, (aux Propagateurs et Bienfaiteurs de l'Œuvre), les pouvoirs précédemment accordés par le Saint Siège à nos dévoués Collaborateurs.



# LETTRE - CIRCULAIRE

DE

SON EM. LE CARDINAL VINCENT VANUTELLI,

Protecteur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance,

A NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE  
CATHOLIQUE,

*A tous les Directeurs et promoteurs de l'Œuvre,  
à tous les Associés.*

---

Illmes et Rmes Seigneurs,

Bien chers Coopérateurs,

Je suis très heureux, en qualité de Protecteur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, charge qu'il m'est doux de remplir, de vous envoyer, Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs, Bien-aimés Directeurs, un exemplaire des Lettres Apostoliques commençant par ces mots: *Humani generis*, données par le Souverain Pontife Léon XIII, le 3 Février de cette année, et qui sont un éclatant témoignage de sa paternelle bienveillance et une preuve nouvelle de sa sollicitude envers cette Association qui a tant fait pour la protection et pour le salut de l'enfance, surtout dans les pays infidèles.

En me félicitant de remplir ce devoir, je conçois aussi le ferme espoir que les éloges que le Souverain Pontife, qui régit aujourd'hui l'Eglise et lui prête un si grand lustre par sa sagesse et sa vertu, décerne à notre Œuvre, et la sollicitude dont il l'entoure, seront pour vous, Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs, Zélateurs infatigables, un puissant motif d'accorder de plus en plus votre faveur et votre appui à une pieuse Institution qui, à plus d'un titre, se recommande à l'estime de tous.

En effet, tandis qu'elle est d'une si grande utilité pour les enfants nés de parents païens, qu'il n'en est aucune autre qui la puisse égaler à cet égard, elle sert aussi merveilleusement les intérêts des enfants qui s'enrôlent sous sa bannière pour concourir à sa prospérité, soit parce qu'elle fait que ces enfants, nés dans le sein de l'Eglise catholique, sentent et reconnaissent, dès leurs plus tendres années, le prix d'un si grand bienfait; soit parce qu'elle les porte efficacement et les habitue de bonne heure à prendre soin de leur propre salut éternel, non moins que de celui des autres; soit enfin parce que, en accomplissant de tels actes de piété, ils ouvrent en leur faveur les trésors de la divine bonté, dont ils ont d'autant plus besoin, que leur âge est plus exposé aux dangers et aux embûches d'un siècle corrompu.

Dans cet espoir, je saisis avec empressement cette occasion de vous assurer de l'estime avec laquelle je suis de tout cœur,

Votre très dévoué serviteur,

Vincent Card. VANNUPELLI,

Rome, le 3 Mars 1893.

Protecteur.

Ecc  
S  
Jan  
A  
L  
Aca  
Col  
Gra  
Pen  
Sén  
Aca  
Ext  
Con  
so  
Aca  
t  
Pen  
M  
Mel  
Aut  
Pen  
(  
Ecol  
C  
Aca  
  
Leg  
de  
St. J  
St. I  
Ste.

II.

COLLECTES DE 1892.

I. CANADA.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

1. VILLE.

Ecoles des Frères : St. Laurent, St. Jacques et St. Patrick.....	\$204.52	Ecole des Sœurs de Ste. Croix, <i>Sacré-Cœur</i> .....	15.50
Jardin de l'enfance (\$100), Acad. St. Ignace (\$10.) Académie de Mlle. Labelle (\$21), etc.....	134.00	Ecole St. Laurent.....	14.70
Académie St. Denis.....	53.00	Rév. M. Luche.....	14.00
Collège de Montréal.....	40.00	Hôpital Général, Mlle. Provençal.....	14.00
Grand Séminaire.....	38.52	Pensionnat et Ext. N.-D.....	12.50
Pensionnat de Villa-Maria Séminaire de Philosophie.....	34.00	Académie St. Antoine.....	12.50
Académie Ste. Anne.....	25.69	Ecole des Frères de St. Joseph, <i>Hochelaga</i> .....	12.00
Externat du Sacré-Cœur.....	25.00	Académie St. Léon.....	12.00
Congrég. de N.-D. Maison-mère.....	20.00	Ecole St. Antoine.....	12.00
Acad. Commerciale, Plateau.....	20.25	Mde Simaré.....	10.00
Pensionnat du Mt. Ste. Marie.....	20.00	Académie St. Urbain.....	10.00
Mlle. Duprat.....	18.00	Hôtel-Dieu.....	9.50
Autres Chefs de douzaine.....	17.06	Académie St. Joseph.....	9.00
Pensionnat d'Hochelaga (1891).....	16.00	Ecole des Frères de l'Immaculée Conception.....	9.30
Ecole des Sœurs de Ste. Croix, St. Gabriel.....	15.00	Ecole de Bon Secours.....	8.20
Académie Rose.....	15.00	Mlle. Belisle et Mlle. Leroux.....	8.00
		Ecole de la rue Visitation	5.65
		Ecole de la rue Guy, C. de Notre-Dame.....	4.00
		Chefs de douzaine.....	3.50
		Rév. M. Rouxel.....	1.00
		Mlle. Gervais.....	1.00
		Total.....	\$919.30

2. PAROISSES DU DIOCÈSE.

Legs de feu M. Cousineau de Lachine.....	30.00	Beauharnois.....	34.00
St. Jérôme.....	40.00	Lachenaie.....	34.00
St. Roch de l'Achigan.....	35.00	Lavaltrie.....	27.90
Ste. Julis.....	35.00	S. Henri, <i>Convent</i> .....	27.45
		St. Chrysostôme.....	24.00

St. Jacques de l'Achigan.	23.35	St. Ambroise de Kildare.	8.35
L'Epiphanie .....	21.00	Lachine, <i>Couvent</i> .....	8.00
St. Clet .....	20.00	Longueuil, <i>Ecole des F.</i> ..	8.25
L'Assomption, Mlle St.		St. Timothée, <i>Couvent</i> ...	8.00
Germain .....	19.00	Berthier, <i>Couvent</i> .....	8.00
Joliette, <i>Couvent de la C.</i>	18.50	St. Jean, <i>Ecole des Frères.</i>	8.50
St. Augustin (1891) .....	18.65	St. Esprit, <i>Couvent</i> .....	7.00
M <sup>e</sup> Dupas .....	18.00	Rawdon, <i>Couvent</i> .....	7.00
St. Cuthbert, <i>Mlle Cro-</i>		St. Paul l'Ermité .....	6.65
<i>chère</i> .....	16.25	St. Martin, <i>Couvent</i> .....	6.35
Sault au Récollet .....	16.25	St. Hermas .....	6.00
St Louis de Gonzague ...	15.00	Ste. Rose, <i>Couvent</i> .....	6.00
St. Laurent .....	15.00	Ste. Mélanie .....	6.00
St. Hubert .....	15.00	Laprairie, <i>Mlle Guérin</i> ..	6.00
Chambly, <i>Col. des Frères.</i>	14.92	St. Polycarpe, <i>Couvent</i> ..	5.00
St. Eustache, <i>Clercs de St.</i>		Rigaud, <i>Couvent</i> .....	5.05
<i>Viateur</i> .....	14.00	St. Luc .....	5.00
St. Laurent, <i>Couvent</i> ...	14.00	St. Norbert, <i>Couvent</i> .....	5.00
Lachine .....	13.50	St. Paul, <i>Couvent</i> .....	5.00
St. Isidore .....	13.90	Les Cèdres, <i>Couvent</i> .....	5.00
Ste. Marie Salomé .....	13.50	St. Cuthbert, <i>Couvent</i> .....	5.00
St. Sulpice (1891) .....	13.00	Vaudreuil, <i>Couvent</i> .....	5.00
Laprairie, <i>Couvent de la C.</i>	13.50	St. Sauveur .....	5.00
Longueuil, <i>Couvent</i> .....	12.15	La Pointe Claire, <i>Couvent</i> ..	4.40
Rivière des Prairies .....	12.50	St. Damien .....	4.50
L'Assomption, <i>Couvent de</i>		St. Michel, <i>Couvent</i> .....	4.00
<i>la Congrégation</i> .....	12.16	St. Thomas .....	4.00
St. Benoit .....	11.00	Varenes, <i>Couvent des M.</i>	4.36
St. Basile .....	11.00	Ste. Thérèse .....	3.00
Boucherville, <i>Couvent</i> ...	11.00	St. Bernard .....	3.25
Sault au Récollet, <i>Sacré-</i>		St. Vincent de Paul,	
<i>Cœur</i> .....	10.00	<i>Maristes</i> .....	3.30
St. Rémi, <i>Couvent</i> .....	10.80	Ste. Scholastique, <i>Couvent</i>	2.00
Contrecoeur .....	10.00	St. Vincent de Paul, <i>Rév.</i>	
Ste. Elizabeth .....	10.70	<i>M. Harel</i> .....	2.00
St. Jean, <i>Couvent de la C.</i>	10.00	Ste. Martine, <i>E. des F.</i> ...	1.56
St. Henri de Mascouche,		St. Edouard .....	1.40
<i>Frères</i> .....	9.00		
		Total .....	\$996.90

### 3. AUTRES DIOCESES.

St. Jean, N. B. Collège de		Halifax, <i>Couvent du S.-C.</i>	40.00
<i>Memramcook</i> .....	\$131.00	St. Hyacinthe, <i>Couvent de</i>	
" <i>Couvent du Sa-</i>		<i>la Prés</i> .....	30.00
<i>cré-Cœur</i> .....	10.00	Charlottetown, <i>Isles de la</i>	
London, <i>Collège des Basi-</i>		<i>M. Cong. de Notre-</i>	
<i>liens</i> .....	100.00	<i>Dame</i> .....	28.00
Nicolet, St. Zéphirin ...	44.60	Antigonish, Sydney, <i>Con.</i>	
"  St. Elphège ...	10.00	<i>de Notre-Dame</i> .....	25.80

Québec, <i>Couv. de St-Roch</i> .....	17.00	Québec, <i>approximatio</i> .....	950.00
" <i>Montmagny, Couv.</i> .....	4.00	Trois-Rivières, <i>approximatio</i> .....	170.00
Ottawa, <i>Hull</i> .....	5.00		
		Total .....	\$1,565.40

En parcourant cette longue liste, on voit que le zèle pour le rachat des enfants infidèles, loin de diminuer, ne fait qu'augmenter, et que les meilleures Paroisses et les principales Maisons d'éducation y figurent au premier rang. Les enfants se portent avec ardeur à cette Œuvre ; les parents les secondent, et les Pasteurs encouragent les uns et les autres. Tous comprennent que le rachat des enfants infidèles est l'œuvre des œuvres, et que pas un catholique ne peut y être indifférent, surtout après les recommandations si fortes du Souverain Pontife. Si quelques Institutions et quelques localités y sont encore étrangères, c'est parcequ'elles ignorent l'heureuse influence que cette Œuvre a sur les enfants catholiques, ou que, par une crainte chimérique, elles ont peur de ne pouvoir la mener de front avec d'autres œuvres.

Espérons que l'année 1893, où se célèbrent les NOCES D'OR de la Sainte Enfance, va dissiper ces illusions, et que les Collectes seront encore supérieures. Déjà partout on organise des fêtes, des loteries, etc.; on fait des offrandes. Il en sera de même ici, au CANADA et aux ETATS-UNIS.

## II. ETATS-UNIS.

Détroit, <i>Rév. Joss, V. G.</i> .....	\$376.00	Belleville, Ill. <i>Rév. Hagen</i> .....	55.58
Boston, <i>Sœurs de N.-D.</i> .....	320.00	Blatteboro, <i>Rév. Cunningham</i> .....	
Cincinnati, <i>S. de N.-D.</i> .....	250.00	<i>ham</i> .....	55.00
San Jose, Calif. <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	250.00	Covington, <i>S. de N.-D.</i> .....	50.00
Buffalo, <i>Rév. Sheahan</i> .....	224.00	Delphos, <i>Sœurs de N.-D.</i> .....	50.00
Philadelphie, <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	191.00	Galveston, S. P. <i>Rév. Lee</i> .....	50.00
South Boston, <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	153.00	Marysville, Calif. <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	45.00
Lowell, Mass., <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	150.00	Napoléon, Ohio, <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	45.90
Fort Wayne, <i>Rév. Kirsch</i> .....	144.00	Calumet, Mich. <i>Mlle Lamoureux</i> .....	43.00
Essexville, Mich. <i>Rév. Roche, V. G.</i> .....	97.18	Worcester, Mass. <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	40.00
Columbus, <i>S. de N.-D.</i> .....	90.00	Swanton Falls, <i>Rév. Cam</i> .....	40.00
Cleveland, <i>S. de N.-D.</i> .....	86.00	Newport, Kent. <i>Sœurs de Notre-Dame</i> .....	38.00
Nouvelle-Orléans, <i>Rév. Boguarts, V. G. (2 ans)</i> .....	83.50	Lawrence, <i>Pères Maristes</i> .....	31.00
Galveston, <i>Ursulines</i> .....	65.00	St. Albans, <i>Couvent de la Congrégation</i> .....	31.00
Baie St. Louis, <i>Mis., Rév. Leduc, V. G.</i> .....	56.00	Chicago, <i>S. de la Merci</i> .....	30.00
		Grand Rapides, <i>Sœurs de</i> .....	

<i>Charité</i> .....	30.75	Davenport, <i>Sœurs de la</i>	
Canton, <i>Sœurs de N.-D.</i>	27.00	<i>Merçi</i> .....	10.00
New Berlin, Ill. <i>Rév.</i>		Montpelier, <i>Rév. O'Sulli-</i>	
<i>Mohr</i> .....	26.80	<i>van</i> .....	9.00
Fitchburg, Mass. <i>Sœurs</i>		St. Antonio, <i>Sœurs de la</i>	
<i>de la Prés</i> .....	26.60	<i>Divine Providence</i> ....	8.96
Nouvelle-Orléans, <i>Sœurs</i>		Burlington, <i>Rév. Cloarec</i>	7.50
<i>de St. Joseph</i> .....	25.00	New Bedford, Mass. <i>S. de</i>	
Fosteria, <i>Sœurs de N.-D.</i>	21.75	<i>la Merci</i> .....	6.00
Lanesville, <i>Sœurs de St.</i>		Mendota et Ottawa, <i>Sœurs</i>	
<i>François</i> .....	20.00	<i>de la Merci</i> .....	6.15
Washington, <i>S. de N.-D.</i>	20.00	Wichita, <i>Rév. Levensich</i> ..	5.00
White Haven, <i>S. de l'Im. C.</i>	19.00	Carry, Pa, <i>Sœurs de St-</i>	
Lawrence, <i>S. de N.-D.</i> ...	15.00	<i>Joseph</i> .....	5.25
Fort Hamilton, <i>Rév. De</i>		Lancaster, Ohio, <i>Domini-</i>	
<i>Cailly</i> .....	14.00	<i>caines</i> .....	5.50
Akron, <i>Sœurs de N.-D.</i> ...	13.00	Lewiston, Maine, <i>Maristes</i>	5.32
Illioopolis, <i>Rév. Manuel</i> ..	12.00	Fort Wayne, <i>Sœur de</i>	
Détroit, <i>E. de Ste. Anne</i> ..	11.30	<i>l'Ascension</i> .....	2.00
Macon, <i>Rév. Maurer</i> .....	11.72	Détroit, <i>Couvent de St-</i>	
Chicago, <i>Cong. de N.-D.</i> ...	10.00	<i>Joseph</i> .....	1.00
Huntsville, <i>Bénédictins</i> ..	10.00		
		Total.....	\$3,525.76

APPROXIMATIVEMENT.

Congrégations allemandes.	\$5,600.00	<i>Esprit</i> .....	1,505.21
Philadelphie, <i>Pères Jésui-</i>		Baltimore, <i>Rév. Andréis</i> ..	1,500.00
<i>tes</i> .....	5,432.04	Green Bay, <i>Rév. Lau</i> ....	255.40
St-Louis, <i>Rév. Muehle-</i>		Leavenworth, <i>Rév. Hay-</i>	
<i>pen, V. G.</i> .....	2,600.00	<i>den, V. G.</i> .....	160.00
Pittsburgh, <i>Pères du St.</i>			
		Total.....	\$17,052.65

SOMMAIRE.

1° De Montréal.....	\$1,916.29	4° " autres Diocèses...	17,052.65
2° Des autres Diocèses...	1565.40		
3° Des États-Unis.....	3,525.76	Total.....	\$24,060.10

Aux États-Unis, comme au Canada, la Sainte-Enfance est toujours en progrès, tant parmi les populations de langue anglaise que parmi les Congrégations allemandes. Ce succès est surtout dû aux Maisons d'éducation qui se montrent si dévouées. Il est dû aussi au concours des Prêtres éminents qui sont à sa tête. Approuvée et chaleureusement recommandée par les Evêques dans les divers Conciles qui se sont tenus à Baltimore, la Sainte-Enfance ne peut manquer d'être de nouveau encouragée par les illustres Prélats, après la réception du dernier Bref du Souverain Pontife.

10.00  
 9.00  
 8.96  
 7.50  
 6.00  
 6.15  
 5.00  
 5.25  
 5.50  
 5.82  
 2.00  
 1.00  
 25.76  
 505.21  
 500.00  
 555.40  
 60.00  
 52.65  
 52.65  
 60.10  
 rs en  
 Col.  
 cation  
 rêtres  
 aman-  
 Balti-  
 ragée  
 erain



**Cinquantième anniversaire de la fondation de  
 la Sainte-Enfance.**

# PAYS QUI S'OCCUPENT DE LA SAINTE-ENFANCE.

---

La France, l'Italie, la Belgique, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Hollande, l'Irlande, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal, la Suisse, etc., c'est-à-dire presque tous les pays d'Europe, rivalisent de zèle en faveur de la Sainte-Enfance. — C'est par milliers que cette Œuvre, la merveille des temps modernes, compte des adhérents dans les diocèses, les Paroisses, les Maisons d'éducation et les familles de ces différents pays.

En Amérique, ce sont les principaux centres, les grandes villes : *Baltimore, Boston, New-York, Philadelphie, St-Louis, Cincinnati*, la *Nouvelle-Orléans, Milwaukee*, etc., qui sont au premier rang et lui donnent leur concours. Les congrégations *allemandes* ne se montrent pas moins dévouées que les populations de *langue anglaise*.

En Canada, les diocèses de *Québec, de Montréal*, sont toujours à sa tête, avec *Trois-Rivières*. Il y a aussi de nombreux associés dans les autres diocèses. Viennent ensuite les *Provinces d'en bas, le Haut-Canada*, où l'Œuvre recrute chaque année de nouveaux propagateurs.

A la tête de ce mouvement de charité pour la plus sainte des œuvres sont les Communautés religieuses, des Prêtres éminents et une infinité de Zélateurs et de Zélatrices qui se font un bonheur de recueillir la contribution des associés. C'est toute une armée de nouveaux croisés, en spectacle à Dieu et à ses anges.



e, la  
e, le  
ays  
En-  
des  
les  
ces  
  
des  
vis,  
au  
ga-  
les  
  
ont  
de  
en-  
vre  
  
nte  
res  
se  
és.  
à



**Douze millions d'enfants sauvés prient au ciel pour leurs bienfaiteurs.**

I° INDULGENCES ACCORDÉES  
A LA SAINTE - ENFANCE,

Applicables aux ames du Purgatoire,

ET QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES

MÊME PAR

LES PLUS JEUNES ENFANTS.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.—1° De Noël à la Purification ;—  
2° Du 2° Dimanche de Pâques à la fin du mois de Marie ;—  
3° aux fêtes des patrons de l'Œuvre, savoir : de la Présenta-  
tion, des Saints-Anges, de Saint-Joseph, de Saint-François-  
Xavier, et de Saint-Vincent-de-Paul ;—4° au jour anniver-  
saire du Baptême ;—5° à l'heure de la mort.

INDULGENCES PARTIELLES—1° De sept ans en recevant la  
bénédiction de l'Œuvre ;—2° d'un an en assistant aux réunions  
de l'Œuvre ;—3° de 100 jours à tout Chef de Douzaine, et à  
toute personne qui au mois de l'Enfant Jésus fait une offrande  
à l'Œuvre ;—4° De 40 jours pour toute bonne action faite  
dans l'intérêt de l'Œuvre.

II° PRIVILÈGES ACCORDÉS A PERPÉTUITÉ

AUX PRÊTRES QUI S'OCCUPENT DE L'ŒUVRE.

1° Pouvoir de bénir les *Chapelets* etc., n'importe les quels ;  
—2° pouvoir de recevoir du *Scapulaire*, n'importe le quel ;—  
3° pouvoir d'appliquer aux Crucifix les *Indulgences du Chemin  
de Croix* ;—4° pouvoir d'accorder l'*Indulgence plénière* à  
l'heure de la mort ;—5° pouvoir d'avoir l'*autel privilégié* trois  
fois par semaine.

CE,

n;—  
e;—  
nta-  
pois-  
ver-  
t la  
ons  
et à  
nde  
uite

É

s;  
—  
in  
à  
sis



Cent cinquante mille enfants élevés dans des  
Orphélinats prient pour leurs bienfaiteurs.



### LES ENFANTS INFIDÈLES.

Voyez s'il est un deuil semblable à la nôtre?—Sauvez-nous, car nous périssons ! . . .

### LE SAUVEUR.

Laissez venir à moi les petits enfants.—Ce que vous faites pour le moindre des miens, c'est à moi que vous le faites.—Bienheureux les miséricordieux, car ils trouveront miséricorde ! . . .

### DIEU.

La charité couvre la multitude des péchés.—Donnez, et on vous donnera.—Qui sauve l'âme de son frère, sauvera la sienne.

### LES EVÊQUES.

C'est par les enfants que les nations infidèles seront amenées à la connaissance de la vraie foi.—Je ne connais pas d'œuvre qui sauve aussi *facilement* et aussi *promptement* une aussi grande quantité d'âmes ! . . .



C  
ou  
tou  
con  
d'a  
d'u  
gné  
l'E  
pla  
gan  
cel  
si p  
à la  
mo  
LA  
cel  
  
fai  
Cet  
par  
ré  
fait  
Cet  
Sai  
tion  
s'es  
nel  
se t  
ass  
par  
  
E  
cet  
qui

## CÉLÉBRATION DES NOCES D'OR

DE LA SAINTE-ENFANCE.

Cette Fête peut se faire sur semaine, au jour le plus propice, ou le Dimanche, dans l'après-midi. Si elle a lieu sur semaine, tous les enfants y étant convoqués, ainsi que leurs parents, elle commence par la Messe, pendant laquelle des enfants choisis d'avance font la quête. Cette Messe est précédée ou suivie d'une allocution. Après la Messe, des enfants, également désignés d'avance, font, au nom de tous, l'acte de Consécration à l'Enfant-Jésus et à la très Sainte-Vierge, devant les statues placées à l'avance de chaque côté, dans le Sanctuaire. Les garçons font l'acte de Consécration à l'Enfant-Jésus, et les filles celui à la très Sainte-Vierge. Après cette Consécration, vient, si possible, la bénédiction solennelle des enfants, avec la formule à laquelle est attachée une Indulgence de sept ans. Cette cérémonie si touchante se termine par la remise du **SOUVENIR DE LA FÊTE** à toutes les personnes présentes, et particulièrement à celles qui ont fait une offrande à l'Œuvre.

— Si la Fête a lieu le Dimanche dans l'après-midi, elle peut se faire avant ou après les Vêpres, et même à la place des Vêpres. Cette Fête, longtemps annoncée et préparée d'avance, commence par une allocution, ou un Dialogue par les enfants chargés de le réciter. Après cette allocution et ce Dialogue, vient la quête faite par des enfants, deux petits garçons et deux petites filles. Cette quête est suivie de la Consécration à l'Enfant-Jésus et à la Sainte-Vierge, comme il est dit ci-avant. Après cette Consécration, précédée et suivie du chant d'un cantique, ainsi que cela s'est fait avant et après l'allocution, vient la bénédiction solennelle des enfants. Comme à la Fête sur semaine, la cérémonie se termine par la distribution du *Souvenir de la Fête* à tous les assistants, et notamment aux personnes qui ont fait une offrande particulière à l'Œuvre.

Et afin qu'on sache mieux à quoi s'en tenir pour le détail de cette Fête, nous empruntons le programme de Fêtes semblables qui ont déjà eu lieu ailleurs avec succès, laissant à chacun le

soin de le suivre, ou de le modifier, suivant le besoin. Ce programme comprend le *chant*, l'*allocution*, le *Dialogue*, l'*acte de Consécration* et la *formule de bénédiction*, et peut-être donné à tous comme *Souvenir des noces d'or* de la Sainte-Enfance.

## I. CHANT.

*On peut choisir un des Cantiques qui suivent, et exercer à l'avance les enfants à le chanter ; mais, pour que ce chant soit bien exécuté, il est à propos de former un Chœur avec les enfants qui ont les meilleures voix.*

### APPEL DES ENFANTS INFIDÈLES AUX ENFANTS CATHOLIQUES.

Écoutez, du fond de la Chine,  
Tant d'orphelins crier vers vous ;  
Écoutez leur voix enfantine :  
Tendres frères, secourez-nous !

Ah ! combien votre mère est bonne,  
Combien de soins elle a pour vous !  
Mais la notre nous abandonne :  
Tendres frères, secourez-nous !

Héritiers du bonheur suprême,  
L'eau sainte a coulé sur vous tous.  
Nous périssons, nous, sans baptême :  
Tendres frères, secourez-nous !

De votre cœur on ne réclame  
Que l'aumône de quelques sous.  
C'est assez pour sauver notre âme :  
Tendres frères, secourez-nous !

Vous repoussez notre prière ? ..  
Jamais dans le ciel avec vous  
Nous ne verrons donc notre Père ?  
Tendres frères, secourez-nous.

Jamais de Jésus, de Marie,  
Nous ne verrons les traits si doux ! ..  
Ouvrez-nous la sainte Patrie :  
Tendres frères, secourez-nous !

Si de nous vous faites des Anges,  
Sans cesse nous prions pour vous,  
Toujours nous dirons vos louanges ;  
Tendres frères, secourez-nous !

Pour protéger votre innocence,  
Nous nous tiendrons auprès de vous ;  
Nous veillerons sur votre enfance :  
Tendres frères, secourez-nous !

Sur vous la céleste vengeance  
Ne pourra décharger ses coups ;  
Nous vous servirons de défense :  
Tendres frères, secourez-nous !

“ Du denier de l'enfance,  
Fécondé par Jésus,  
L'ineffable puissance  
Fait de nous des élus.  
L'aumône mensuelle,  
Bien-aimés donateurs,  
De la gloire éternelle  
Nous rend vos débiteurs.  
L'Agneau du sacrifice,  
Pour nous vous soldera ;  
Sa divine Justice  
Le ciel vous donnera.”

### LES ENFANTS CATHOLIQUES.

—Petits frères, dans vos misères  
Nous voulons vous soulager tous.  
Nous en parlerons à nos mères :  
Pauvres enfants, consolez-vous !

Non, votre plainte n'est pas vaine,  
Et vous pouvez compter sur nous  
tous.

Chacun va former sa douzaine :  
Jeunes frères, consolez-vous !

INTERVENTION DES ANGES.

*Chœur des Anges.*

Enfants chrétiens, nos jeunes frères,  
Écoutez, écoutez, vos anges tutélaires :

*Chœur des Enfants.*

Bons anges ! dites-nous  
L'œuvre d'amour qui nous réclame !  
Plus ardents que la flamme,  
Nous l'entreprendrons tous.

*Chœur des Anges.*

Des enfants nouveau-nés imploront le baptême ;  
Ils meurent, étouffés par leur mère elle-même,  
Enfants chrétiens, dans un espoir suprême,  
Els vous tendent leurs petits bras !  
Ne les sauverez-vous pas ?

*Chœur général.*

Lassons un peuple de bourreaux !  
De ses martyrs faisons des anges !  
Moïses nouveaux,  
D'or et de franges  
Parez vos langes  
Souillés de fanges !  
Volez au ciel, vivez,  
Petits frères sauvés !

*Chœur des Apôtres.*

Sauvez-les ! sauvez-les ! portez-leur la parole  
Qui vous a faits enfants de Dieu !  
Entré les bras du Christ pour que chacun s'envole,  
Enfants, la charité vous demande bien peu :  
Vos prières et votre obole.

*Chœur des Enfants.*

Oui, sur toute la terre,  
Le flambeau salutaire  
Par nous va s'allumer ;

La foi va transformer  
Les monts, les déserts, les abîmes ;  
Sous ces rayons sublimes,  
Le salut va germer.

---

### RÉPONSE

#### DES ENFANTS CATHOLIQUES AUX ENFANTS INFIDÈLES.

---

Heureux enfants ! dès l'âge le plus tendre  
Dieu confia le soin de nous défendre  
Aux princes de sa cour ;  
Il nous donna pour essuyer nos larmes  
Et dissiper nos frivoles alarmes,  
Des parents pleins d'amour.

Mais loin d'ici, sur les plages lointaines  
Que le démon tient encor dans ses chaînes,  
A l'ombre de la mort,  
Combien d'enfants, au jour de leur naissance,  
Sont exposés, malgré leur innocence,  
Au plus funeste sort !

Plus inhumain que le père sauvage  
Qui va ravir, cachés sous le feuillage,  
Les petits des oiseaux,  
Parfois leur père, étouffant la nature,  
Les fait servir de vivante pâture  
Aux plus vils animaux.

D'autres, couverts par quelque pauvre linge,  
Sont exposés dans l'ordure et la fange  
Qui bordent les chemins :  
Puis un esclave, en passant les rejette,  
Tout palpitants, au fond de sa charrette,  
En chantant ses refrains.

Moins fortunés que le jeune Moïse  
Dans le berceau balancé par la brise  
Au milieu des roseaux,



Ils sont livrés, ô profonde misère !  
Qui le croirait ? sans regret, par leur mère,  
A la fureur des flots.

Pauvres petits, jamais l'eau du baptême  
Ni l'onction de l'huile et du saint Chrême  
Ne touche votre front !  
Ainsi marqués du sœau de la colère,  
Jamais les bras d'un sauveur et d'un père  
Pour vous ne s'ouvriront.

Quoi ! du démon le honteux esclave,  
L'exil, le deuil seront votre partage  
Pendant l'éternité !  
Vous que Jésus expiateur du crime,  
Voulait mener, par son trépas sublime,  
A l'immortalité . . . . .

Assez longtemps à vos cris lamentables  
Sont restés sourds, les cœurs impitoyables  
De vos persécuteurs . . . . .

Oui, dès ce jour, vous deviendrez nos frères  
Et, chers petits, si vous êtes sans mères,  
Vous aurez des sauveurs.

Nouveaux croisés, jeunes, mais intrépides,  
Nous mettrons fin aux efforts homicides  
De vos cruels parents ;  
L'Enfant-Jésus guidera notre enfance,  
Et par sa croix brisera la puissance  
De vos lâches tyrans.

Oui, *Dieu le veut* ! la prière et l'aumône  
Sauront vous rendre et la vic et le trône,  
Au céleste séjour.  
Et là, mêlés aux saints anges vos frères,  
Vous nous rendrez par d'ardentes prières,  
Nos dons et notre amour.

## II. ALLOCUTION.

*Si l'allocution qui suit ne convient pas de tout point à l'auditoire, on peut le modifier, et même en faire une autre qui en diffère peu.*

“ Mes chers enfants,

“ Ayant à adresser la parole à une si nombreuse et si belle réunion d'enfants, je voudrais pouvoir vous faire comprendre tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a de sublime dans l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à laquelle vous êtes associés. Mais il faudrait pour cela qu'il me fût donné d'entr'ouvrir le ciel, afin de montrer à vos regards étonnés le nombre, la beauté et le bonheur des petits enfants que vos aumônes ont envoyés en paradis.

“ Vous en verriez de tous les pays où règne encore l'infidélité, et où ont pénétré des Missionnaires: de la Chine, des Indes orientales, des Indes occidentales, de toutes les régions de l'immense Continent africain. Il y en a une telle multitude déjà, au sein de la gloire, que, en les voyant, chacun d'entre vous ne pourrait s'empêcher de s'écrier avec saint Jean: *Vidi turbam magnam*. Oh! qu'il y en a! Impossible même au plus habile de pouvoir les compter: *Quam dinumerare nemo poterat*. Il y en a de toutes les tribus, de tous les peuples, de toutes les nations.

“ Oh! si l'un de ces petits anges se détachait de la troupe triomphante que vous auriez alors sous les yeux et qu'il vous adressât la parole à ma place, que de belles et émouvantes choses il vous dirait pour exciter votre compassion envers ses petits frères malheureux de la terre; et, en même temps, que de choses merveilleusement consolantes et encourageantes il vous dirait touchant le bonheur et la reconnaissance de ceux que vous envoyez au ciel, en étant associés de la Sainte-Enfance!

“ Que font ceux de ces bienheureux enfants qui sont déjà au ciel? Ils chantent et ils prient. Leur chant est une extase d'amour et leur prière un cantique de reconnaissance. Ils chantent et ils chanteront éternellement les louanges de Dieu. Ils chantent un cantique toujours nouveau, le cantique des vierges. Ils le chantent en accompagnant partout l'Agneau, c'est-à-dire Jésus glorifié! Ils louent Dieu et ils le bénissent de ce qu'il a daigné susciter dans les jeunes enfants catholiques de tous les

pays, dans ceux de notre cher Canada en particulier, ce parfait esprit de charité, cet esprit de zèle et de dévouement qui leur a valu l'éternelle félicité !

“ Ils prient, et avec quelle ferveur, mon Dieu ! Ils prient pour les enfants de la terre, qui leur ont fait, permettez-moi cette expression, l'aumône du ciel, en leur faisant l'aumône d'un sou. Ils prient avec une telle ferveur et une telle persévérance, que je me demande si un enfant qui, par un véritable esprit de zèle et de charité, a fait, ne serait-ce qu'une fois, le sacrifice d'un joujou ou d'une friandise pour le salut des petits infidèles, je me demande; dis-je, s'il est possible que cet enfant se perde. Cette obole dont il a fait le sacrifice, ne sera-t-elle pas pour lui un gage certain de salut ! Je suis tenté de le croire, puisque j'entends un Père de l'Eglise s'écrier : *Salvasti animam, tuam salvasti* : “ En sauvant une âme, vous avez sauvé la vôtre. ” Ce n'est pas une âme que l'on sauve en s'associant aux œuvres de la Sainte-Enfance, mais ce sont des milliers d'âmes.

“ Voyez donc, pères et mères chrétiens, quel intérêt il y a pour vos enfants à être de la Sainte-Enfance ! Vous leur ménagez, en les y inscrivant, autant d'intercesseurs que l'Œuvre toute entière fait d'élus ! Je ne prétends pas que l'enfant, associé ainsi à tout ce que la charité renferme de plus sublime, ne puisse s'égarer ; que sa foi ne puisse s'émousser, sous l'empire des passions et au contact du monde, mais ses égarements ne seront pas sans retour, et sa foi ne mourra pas entièrement. Tôt ou tard, grâce à l'intercession des milliers de petits anges qu'il a contribué à envoyer au ciel, il reviendra aux croyances et aux pratiques religieuses de son enfance, et il fera son salut.

“ Pendant assez longtemps, notre compassion s'était comme concentrée sur les petits Chinois, que l'on expose en si grand nombre et que les Missionnaires, grâce aux aumônes de la Sainte-Enfance, recueillent et baptisent par centaines de mille. Mais depuis que le Continent africain, demeuré si mystérieux jusqu'à nos jours, a ouvert ses portes aux diverses nations d'Europe, on a constaté que les pauvres petits Africains ne sont pas traités avec moins de cruauté et de barbarie que le sont les petits Chinois. Laissez-moi vous citer quelques faits à l'appui de cette assertion.

“ Dans certaines des missions d’Afrique, les enfants jumeaux sont regardés comme des monstres, et on les traite avec la dernière cruauté. Aussitôt après leur naissance, on les place dans un pot de terre et on les porte dans un bois consacré à cet usage, dont les épaisses broussailles les dérobent à tous les regards. Ces pauvres petits êtres y deviennent la nourriture des oiseaux de proie, ou bien sont dévorés tout vivants par les vers. Il n’y a pas longtemps, une Religieuse appartenant à la mission d’Onitsha, sur le Niger, voyait tourner des oiseaux de proie au-dessus d’un épais fourré. Elle voulut savoir ce qui les attirait en si grand nombre. Ce ne fut pas sans peine qu’elle pénétra dans l’intérieur du fourré ; et quelle ne fut pas sa stupeur en découvrant deux petits enfants, placés, comme je viens de le dire, dans un pot de terre. Ils étaient vivants, bien que les oiseaux eussent déjà mangé une partie de leur chair et qu’ils fourmillassent de vers. Elle les emporte bien vite et appelle un Père, qui les baptise. Elle essaye de leur faire boire un peu de lait et les débarrasse des vers qui les rongeaient. L’un d’eux mourut dès le lendemain, et l’autre le surlendemain. Chers associés de la Sainte-Enfance, ne serait-ce pas un de vos anges gardiens qui inspira à la Scour de pénétrer dans le fourré, où elle rencontra ces deux enfants, aujourd’hui glorieux dans le ciel ?

“ Il y a beaucoup d’autres enfants qui sont considérés comme enfants de malédiction, par exemple ceux qui naissent avec des dents, ou bien dont les dents de dessus poussent avant celles de dessous. Dans certains endroits on les met à mort dès leur naissance ; dans d’autres on se contente de s’en défaire au plus vite en les vendant. Généralement, on peut les racheter moyennant une quantité de sel représentant la somme de 20 francs.

“ L’Œuvre de la Sainte-Enfance fait mieux que de peupler immédiatement le ciel de petits anges. Elle pose le fondement le plus solide de la société chrétienne au sein des pays infidèles. En effet, si elle procure le baptême à des milliers d’enfants moribonds, elle en élève presque un aussi grand nombre qui, après avoir été des enfants de consolation pour les Missionnaires et pour les Religieuses, deviennent autant de chefs de familles chrétiennes. Ils deviennent pères et mères de famille, chrétiens et bons, comme le sont, mes enfants, vos pères et vos mères. Ils

forment des villages chrétiens, où le travail est en honneur et où règne l'aisance ; des villages où l'on bâtit des églises, où l'on chante la Messe et les autres Offices, où l'on fait de beaux Saluts, de belles premières Communions ; où l'on prie, comme on le fait dans les bonnes paroisses du Canada. Quand on voit ces beaux villages où les Noirs sont si contents, si pieux, si bons, alors que quelques années auparavant ils étaient sauvages, féroces, se mangeant les uns les autres, on se dit : "Ce sont pourtant les petits Associés de la Sainte-Enfance qui ont opéré, par l'aumône de leurs petits sous, cette transformation merveilleuse." Oh ! comme le bon Dieu doit les aimer ces Associés ! Avec quelle tendresse le divin Jésus doit les bénir ! Et avec quel regard de tendre complaisance et d'ardent amour doit les contempler la très sainte Vierge !

"En étant de la Sainte-Enfance, vous êtes donc tous de petits missionnaires. Missionnaires, oui, mes enfants, de vrais missionnaires, en offrant à Dieu tout ce que vous faites pour les petits infidèles. Vous l'êtes, en retranchant pour eux un sou de votre goûter, en faisant une petite économie sur vos jeux ; en disant par ici, par-là, un *Pater*, un *Ave*, avec une invocation ; en travaillant un peu mieux en classe, à l'ouvroir, à l'atelier ; en étant un peu plus sages et plus obéissants à la maison. Oui, mes enfants, en faisant tout cela pour que Dieu accorde la grâce du Baptême et d'une éducation chrétienne aux enfants infidèles, vous devenez tour à tour missionnaires en Chine, dans les Indes, en Afrique, en Océanie.

"Jugez maintenant si je suis heureux de pouvoir saluer en vous tous, ici présents, autant de petits missionnaires ! Jugez si je suis heureux d'être appelé à vous encourager et d'exciter votre zèle, en vous montrant que vous faites des choses beaucoup plus grandes et beaucoup plus saintes que vous ne pensez !

"En vous disant que vous êtes missionnaires en étant de la Sainte-Enfance, je ne dis pas une parole en l'air, ni hasardée, mais une parole fondée sur l'enseignement même de Jésus-Christ. Ce divin Maître a dit, en effet : "Celui qui prête son concours à l'Apôtre, me le prête à moi-même ; et celui qui reçoit le prophète, en mon nom, recevra la récompense du prophète." Cela veut dire : "Celui qui aide le prophète, le missionnaire, de n'importe quelle façon, aura la même récompense que s'il était

lui-même prophète ou missionnaire." N'est-il pas naturel, en effet, que Dieu traite comme missionnaire celui sans lequel le ministère du Missionnaire ne pourrait être exercé ?

" Être de la Sainte-Enfance n'est pas seulement, comme je l'ai dit, le moyen de faire votre salut, mais c'est encore celui de devenir de grands saints.

C'est ce que comprennent si bien les Maîtres et les Maîtresses chargés de votre éducation. Sachant par expérience quelle heureuse influence la Sainte-Enfance exerce sur la jeunesse, ils s'empressent de l'introduire dans leurs classes et mettent le plus grand zèle à l'encourager.

" Pères et mères qui aimez vos enfants, qui avez tant à cœur de voir germer et grandir en eux toutes les plus belles vertus ; qui avez tant à cœur de les soustraire au torrent dévastateur de l'irrégion, de l'impiété, et du libertinage, voilà le moyen le plus assuré d'intéresser le Cœur de Jésus à leur avenir, d'attirer sur eux ses bénédictions. Voilà le vrai moyen de faire que Jésus soit comme l'obligé de vos enfants. Voilà, par conséquent, le vrai moyen de le forcer, par une violence toute sainte, à ne jamais les abandonner. Voilà aussi le vrai moyen de faire que ces enfants soient plus tard votre consolation, votre couronne, votre gloire, la gloire du nom que vous portez.

" Je ne veux pas, mes enfants, vous retenir plus longtemps. Je termine par un trait qui m'a beaucoup édifié !

" Ce trait vous montrera, une fois de plus, comment Dieu récompense, par le don d'une fervente piété, les moindres sacrifices, et, en particulier, l'aumône du sou de la Sainte-Enfance.

" Un enfant de trois ans et demi, un associé de la Sainte-Enfance, était atteint du croup. Au milieu de ses parents qui l'entouraient, les yeux pleins de larmes et le désespoir dans le cœur, lui ne pensait qu'au bon Dieu et profitait des instants où la suffocation était moins violente, pour prier avec ferveur. Lorsqu'il se sentit plus mal, et comprit que le dernier moment était venu, il se mit à genoux sur son lit, se fit tenir dans cette position, invita tous les siens à prier avec lui, puis il expira en bénissant Dieu, et prit son vol vers le ciel." Dieu le récompensait ainsi de sa charité, en lui inspirant des sentiments de piété et de résignation, et en lui ouvrant le ciel. Ainsi il vous récompensera vous-mêmes, si vous continuez à vous occuper de la Sainte-Enfance, et c'est le bonheur que je vous souhaite.

III. DIALOGUE.

*Le dialogue suivant peut-être également modifié, ou remplacé par un autre, approprié aux lieux et aux personnes.—  
Appris et récité par des garçons, il peut l'être également par des filles, en faisant les changements nécessaires.*

DONNEZ, ET DIEU VOUS LE RENDRA !

*Personnages.*

\*PAUL.

AMABLE.

\*LOUIS.

JOSEPH.

\*LÉON.

GUSTAVE.

ALEXANDRE.

HENRI.

\*AUGUSTE.

CHARLES.

FRANÇOIS.

PAUL.

C'est donc aujourd'hui que nous célébrons les Noces d'or de la Sainte-Enfance ! Il faut que tout le monde fasse une offrande.

LÉON.

Il faut aussi que tous s'associent à l'Œuvre.

PAUL.

Pour engager ceux qui n'en sont pas encore, à se mettre de la Sainte-Enfance, je vais raconter une histoire. Attention !

FRANÇOIS.

Eh bien ! voyons l'histoire : on aime tant les histoires !

PAUL.

Voici donc : " Il y a une quarantaine d'années, un gentil-

homme breton, un cœur noble, un cœur...là... ce qui s'appelle généreux, était sur le point de partir pour Paris, où il devait passer plusieurs années. Avant son départ, il réunit ses fermiers : " Mes chers amis, leur dit-il, en toute circonstance " il faut faire généreusement la part du bon Dieu. « Je vais " m'absenter pour plusieurs années ; je ne serai plus là pour " secourir les pauvres du pays.—Ils n'y perdront rien. Vous " les secourrez à ma place ; et, pour cela, je vous diminue d'un " quart le chiffre de vos fermages. Vous entendez bien ? Ne " refusez jamais au pauvre le morceau de pain qu'il vous " demandera."

AMABLE.

A la bonne heure ! En voilà un qui pratiquait généreusement la charité.

ALEXANDRE.

Oui, et comme il y en a peu assurément.

PAUL.

Comme tu vas le voir, mon cher Alexandre.

Après avoir passé quinze ans dans la capitale, le gentilhomme revient dans son pays... De retour, il écrit à ses fermiers, pour les inviter... à un festin ; les féliciter de leur bonne gestion, les complimenter de la fidélité qu'ils ont mise à accomplir les volontés de leur maître.

CHARLES.

J'espère qu'il y avait fête au village !

GUSTAVE.

Je crois bien, un festin, au château ! Chez un si bon maître ! Ça n'arrive pas tous les jours.



PAUL.

Oui, mais voilà ! La veille du grand festin, notre gentilhomme met une longue barbe postiche, se couvre de haillons, et, le bâton de mendiant à la main, sans crainte d'être reconnu, il va de porte en porte, demandant l'aumône pour l'amour de Dieu.

GUSTAVE.

Il fut sans doute bien reçu ?

PAUL.

Comme vous allez voir. A la première porte, on lui répond : " Ne vous arrêtez pas, mon bonhomme." Et comme il insistait, une voix, plus aigre que douce, crie du fond de la maison : " Regarde dans le buffet, il doit y avoir une vieille croûte de pain. Donne-lui cela, bien vite, et qu'on soit débarrassé de ce vieux tourment-là... On ne voit plus que ça, des " mendiants ! "

Le vieillard continue sa route, ramassant, ici, un mauvais morceau de pain, là... un vieux reste de galette, quelques pommes de terre, à moitié gâtées.

CHARLES.

A ce compte là, il ne devait pas avoir grand chose dans sa besace, à la fin de sa journée !

AUGUSTE.

Et des morceaux qui n'étaient pas trop appétissants.

PAUL.

Non, je te l'assure.

Enfin, la nuit vient. Le vieillard, qui s'est peu à peu rapproché de son château, arrive au bord d'un grand bois, devant la maison d'un pauvre bûcheron, qui tenait, de lui, une mé-

chante chaumière entourée d'un petit jardin.—“ Pour l'amour de Dieu, dit-il au bûcheron, la charité, s'il vous plait ! ” —  
“ Mon pauvre homme, dit la femme de la maison, nous ne sommes pas riches, mais vous m'avez l'air bien fatigué, et puis il fait si froid ! Tenez, entrez, asseyez-vous là, nous allons faire un bon feu pour vous réchauffer.”

—“ Ce n'est pas tout, dit à son tour le bûcheron ; ce pauvre vieillard partagerait bien notre souper.” “ Mon brave homme, vous le voyez, comme Jésus de Nazareth, nous ne sommes pas riches ; mais, comme Lui, nous aimons les pauvres, faisant toujours, au moins de bon cœur, la part du bon Dieu. Aussi, le bon Dieu nous assiste : nous n'avons jamais manqué de rien.” Et, ce disant, il partage son souper avec le mendiant. Bien plus, on lui offre un lit pour la nuit ; mais celui-ci remercie et se retire, en disant : “ *Mes bons amis, Dieu vous le rendra !* ”

GUSTAVE.

Oh ! mais c'est bien curieux, cette histoire. J'ai hâte de voir la fin.

ALEXANDRE.

Patience, ça va venir.

PAUL.

De retour à son château, le gentilhomme fait préparer la salle du festin. Les croûtes moisies, les morceaux de galette et de mauvais pain, qu'il a recueillis, sont placés, en ordre, sur une longue table, le tout recouvert du plus beau doublier.

LOUIS.

On devine ce qui va se passer.

PAUL.

Eh bien ! puisque tu sais l'histoire, raconte-le, reste je te prie, à ma place ; cela va me rendre service.

LOUIS.

Volontiers ! Je continue donc l'histoire.

Le lendemain, c'est le grand jour du festin. Comme vous le pensez bien, personne ne manquait à l'appel. Il fallait voir arriver tous ces gens, joyeux, vers la maison du maître !

En arrière du défilé, marchait d'un pas timide le bûcheron accompagné de sa femme et de ses enfants.—Le maître, dès qu'il les aperçoit, va droit à eux, les fait entrer dans la salle du festin, et les place à ses côtés.

ALEXANDRE.

A la place d'honneur, s'il vous plaît !

AUGUSTE.

Et les autres, donc ?

LOUIS.

Oh ! les autres ! ils sont tous là, attendant leur tour ! Le maître les fait placer autour de la grande table, recouverte du plus riche doublier... On s'assied. Au signal donné, le doublier s'enlève, et chacun se trouve... en face de la croûte moisie, du pain gâté qu'il avait donné la veille au mendiant !

HENRI.

La belle figure qu'ils durent faire là-dessus !

AMABLE.

Pas fiers, nos gens ; quelle confusion !

LOUIS.

Oui, et le petit discours que leur adressa le gentilhomme n'était pas fait pour la diminuer. " Mes amis, leur dit le vieillard, le pauvre que vous avez rébuté hier, vous le voyez. C'é-

“ tait, moi. J'ai voulu éprouver votre charité... Jugez-en maintenant et jouissez-en. (*Avec ironie*) : Bon appétit je vous souhaite ! ”

“ Quant à vous, âmes charitables, dit-il au bûcheron et à sa femme, asseyez-vous à ma table, comme vous m'avez fait asseoir, hier, à votre foyer, et partagez avec moi ce festin. Vous avez été des serviteurs fidèles ; je veux dignement vous en récompenser. (*D'un ton solennel*) : A partir d'aujourd'hui, la plus belle de mes terres est à vous.”

(*S'adressant aux autres, d'un air sévère*) : “ Mais vous, qui avez manqué à vos engagements, en négligeant de faire en mon nom la part du bon Dieu, ne comptez pas sur ma clémence. Je vous avais remis le quart du loyer de vos terres : vous savez à quelle condition ! (*D'un ton accentué*) : Cette condition n'ayant pas été remplie, sachez bien qu'il ne vous sera fait aucune remise.”

ALEXANDRE.

Bien attrapés, ces gens sans cœur ! Voyez dès maintenant comment Jésus-Christ les traitera au grand jour du jugement, Lui qu'ils ont rebuté dans la personne de ses pauvres.

LÉON.

N'est-ce pas bien juste ? A chacun selon ses œuvres. Mille fois heureuses seront alors les âmes charitables, comme l'a été notre bûcheron ! Quelle belle récompense elles recevront du bon Dieu !

CHARLES, AUGUSTE, FRANÇOIS.

Oui, vivent les cœurs généreux !

PAUL.

Eh bien ! chers amis, montrons nous-mêmes que nous avons un bon cœur. La part du bon Dieu, Jésus-Christ nous la

demande aujourd'hui pour la belle Œuvre de la Sainte-Enfance, en faveur des petits enfants païens. Montrons-lui que, nous aussi, nous avons bon cœur.

JOSEPH.

Très bien. Mais on aime à savoir pourquoi l'on donne ; et, bien que j'aie entendu parler souvent de la Sainte-Enfance, je vous avouerai que je ne sais pas encore en quoi elle consiste, et pourtant je voudrais bien savoir au juste ce que c'est.

LÉON.

Bien facile, mon cher. Voici, en deux mots. En Canada, tout le monde est chrétien, ou, du moins, peut l'être.

JOSEPH.

Soit, mais après ?

LÉON.

Après ? C'est qu'il n'en est pas de même partout. En dehors du Canada, il y a sur la carte un tas de pays, où les gens sont païens, les parents comme leurs petits enfants.

JOSEPH.

Et après ?

LÉON.

Et après ? Voilà un état de choses qui me fâche : il y a dans ces pays-là des petits enfants qui sont maltraités par leurs indignes parents. Tu n'as donc jamais rien lu des tristes récits que nous en font les Missionnaires et les explorateurs sérieux qui ont visité ces malheureuses contrées ? Autrement, tu aures pu voir combien ils sont à plaindre, ces pauvres infidèles.

Sur les côtes, il est vrai, grâce à la prédication de l'Évangile

et à l'influence européenne, la civilisation chrétienne a réalisé de véritables progrès. Mais, à l'intérieur, quelle ignorance, quel mépris des devoirs les plus essentiels ! Parmi les navrants récits qu'on nous en a faits, je n'en connais point de plus saisissant que celui d'un voyageur français, M. de Beauvoir, qui a parcouru ces malheureuses contrées, il y a quelques années. Là, dit-il, dans ces contrées barbares, quantité d'enfants sont abandonnés, chaque année, par leurs parents, jetés sur des tombereaux avec les ordures et dévorés par les chiens ou les pourceaux.

AMABLE.

C'est si affreux, que je ne puis croire qu'il y ait sur la terre des parents inhumains à ce point.

LÉON.

Parce que, mon cher, tu as un bon papa et une bonne maman qui sont chrétiens, et aiment le bon Dieu. Mais le païen, lui, ne connaît ni Dieu, ni sa religion. Dès lors, son dieu c'est la jouissance, l'argent, le vil intérêt qui le conduira à toutes les horreurs. N'est-ce pas la religion qui a civilisé les peuples les plus sauvages ? Ah ! que nous sommes heureux d'être nés et de vivre dans un pays chrétien, avec de bons parents qui nous aiment autant, sinon plus qu'eux-mêmes !

JOSEPH.

Et après ?

LÉON.

Eh bien ! Si les Missionnaires ont de l'argent, ils les rachètent, ces petits enfants, les baptisent, les élèvent, les intruisent ou les font instruire par des Religieuses.

JOSEPH.

Et après ?

LÉON.

Après : il y en a beaucoup qui meurent, et ils s'en vont au ciel prier pour nous ; beaucoup qui vivent et deviennent chrétiens, travaillant à leur tour à la conversion de leurs parents : et, si tu as donné ton sou aux Missions, tu as aidé à mettre sur le chemin du ciel des âmes qui n'y seraient point allées ; tu t'es fait l'ami de ton bon ange, tu as attiré sur toi les bénédictions de l'Enfant-Jésus et tu as prouvé que tu as un bon cœur.

JOSEPH.

Et après ?

LÉON.

La Sainte-Enfance est précisément la Société des enfants chrétiens qui réunissent leurs sous et leurs *Ave Maria*, pour sauver les enfants infidèles. Un *Ave Maria* par jour, et 12 sous par an, voilà ce que demande l'Œuvre de la Sainte-Enfance ; est-ce trop ?

JOSEPH.

Je ne dis pas.—Mais un sou par ici, un sou par là, ça finit par faire une somme.

GUSTAVE, (*ironiquement.*)

Oui ; un sou par mois, ça fait juste douze sous par an.

HENRI.

Sans compter que, chez nous aussi, on ne manque pas de malheureux. Eh bien ! mon principe à moi, c'est de faire la charité à ma porte.

LÉON.

D'accord. Mais dis-moi donc : si tes deux frères étaient mala-

des, direz-tu : “ Je m'occupe seulement du [plus grand ; tant pis pour l'autre ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! pourquoi ne pas faire de même ici : secourir, autant que possible, le malheureux qui vous tend la main, mais sans oublier les pauvres petits infidèles ? ”

JOSEPH.

Moi, je suis, comme Her... r les œuvres locales. Je suis Canadien ; j'aime mon pays tout ; et je trouve que nous avons bien assez de malheureux chez nous, sans aller encore en chercher ailleurs.

AUGUSTE.

Canadien ! nous le sommes tous ; et notre belle patrie, tous nous l'aimons d'un égal amour. Mais, c'est justement parce que je suis Canadien, que je n'ai garde d'oublier, non plus, que je suis chrétien catholique.

Si je suis Canadien d'origine et de cœur, fier d'appartenir à la nation canadienne ; comme futur citoyen du ciel, comme enfant de Dieu et de son Eglise, je suis des cinq parties du monde. Ne sommes-nous pas tous enfants d'Adam ? tous frères en J.-C., notre Rédempteur ? N'est-il pas mort pour tous les hommes ? Le ciel ne doit-il pas être un jour notre commune patrie ?

Eh bien ! sans oublier les pauvres nécessiteux (je ne parle pas de tous ces fainéants qu'on voit rôder tous les jours, cherchant, comme on dit, de l'ouvrage, et priant le bon Dieu de ne leur en point trouver) ; eh bien, tout en donnant aux œuvres locales, selon mes faibles moyens, j'estime que les plus malheureux sont les plus dignes de pitié. Et les plus malheureux ne sont-ils pas ces peuples sauvages, ces nations infidèles qui ne connaissent point, comme nous, le Dieu qui les a créés ? Est-il malheur plus grand que celui de mourir sans Baptême, sans religion ; d'être privé à jamais de Dieu et de son beau ciel ?



JOSEPH.

Et la Sainte-Enfance leur donne ce beau ciel, et les empêche d'aller en enfer ?

LÉON.

Oui, comme je l'ai dit, en venant en aide à ces dévotés Missionnaires, qui, pour sauver des âmes, laissent tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, et s'en vont prêcher les peuples infidèles, les instruire de la vraie religion, les baptiser et leur donner tous les moyens de parvenir au Paradis.

JOSEPH.

Ah ! il n'y a pas à dire. C'est pourtant bien vrai, tout cela : la Sainte-Enfance est une belle œuvre. Je ne l'avais jamais si bien compris. Mais, Dieu merci ! il est toujours temps ; et c'est, dès aujourd'hui, que je veux être de la Sainte-Enfance.

*Deux petits enfants apparaissent, et disent, en se tournant vers leur mère :*

Et moi aussi, maman, je veux être de la Sainte-Enfance.—  
Maman, moi aussi.

AMABLE.

Oh ! mais, moi aussi je veux en être, et dès aujourd'hui. Si je n'ai presque rien dit pendant que vous parliez, j'ai bien écouté, je vous l'assure ; et ce que vous avez dit là sur la Sainte-Enfance, que je ne connaissais pas encore assez non plus, m'a bien intéressé. Je comprends maintenant que Paul dise que c'est une des plus belles Œuvres qu'il y ait au monde, et qu'il soit si porté à la soutenir. Maintenant que je la connais, moi aussi je veux en faire partie. Et, puisqu'on doit faire aujourd'hui la quête, à l'église, pour la Sainte-Enfance, je vais tendre la main à tous, ces bons fidèles qui nous écoutent. Bien sûr qu'ils ne me refuseront pas.

Ne serait-ce que pour remercier le bon Dieu de l'insigne faveur qu'il nous a faite, de naître dans un beau pays catholique, comme le nôtre, nous lui devons bien cela.

PAUL.

Dieu soit loué ! N'avais-je pas raison, chers amis, de vous dire, en commençant, que nous aurions une belle fête ?

AMABLE.

Oui, certainement, bien belle jusqu'à présent. Et puis, tout nous promet une bonne journée pour la Sainte-Enfance. Je vois là, en grand nombre, nos parents, nos voisins, nos amis, les amis de nos amis ; les enfants, ça n'a que des amis ! J'en suis bien sûr, tout ce monde qui nous a si bien écouté, sans exception, voudra donner son petit sou pour la belle Œuvre de la Sainte-Enfance.

Tout de suite, pour l'amour de Dieu, allons le recueillir.

#### IV. ACTE DE CONSÉCRATION.

##### *Consécration des associés de la Sainte-Enfance à l'Enfant-Jésus.*

O divin Enfant Jésus, vous avez dit un jour : " Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas." Nous vous remercions de cette bonne parole, et nous confiant en elle, nous venons près de Vous chercher vos bénédictions et vos caresses.

O bon Jésus, comme autrefois, posez vos mains sur nos têtes, et bénissez, en ce jour de fête, tous vos petits enfants ici présents. Redites-leur que Vous les aimez, et que " le royaume des cieux est à eux."

Nous aussi, ô Jésus, nous Vous aimons de tout notre cœur. Et pour Vous plaire, nous Vous promettons d'être, à votre exemple, toujours pieux, dociles et sages.

C'est à cause de Vous que nous nous sommes enrôlés dans la

Sain e-Enfance, et que, pour procurer aux petits infidèles votre saint Baptême et leur envoyer de "bonnes Sœurs" qui remplacent leurs mères, nous avons donné et redonnons nos sous et nos prières.

Content de vos enfants, recommandez-les de nouveau à votre très sainte Mère et à votre Père adoptif, saint Joseph. Dites-leur de reporter sur nous les soins qu'ils donnèrent à votre enfance. Marchant alors comme Vous, une main dans la main de Marie, l'autre dans celle de Joseph, nous arriverons sûrement, ô Jésus, avec nos petits frères des pays infidèles, dans votre beau ciel.

Ainsi soit-il.

#### V. FORMULE DE BÉNÉDICTION.

v. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

R. Qui fecit cœlum et terram.

v. Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

*Oremus.*

Quæsumus, omnipotens Deus, pueris istis pro quibus tuam deprecamur clementiam, beneddicere dignare, et per virtutem Sancti Spiritus corda eorum corrobora, vitam sanctifica, castimoniam promove, sensus eorum bonis operibus unice intentos custodi, prospera tribue, pacem concede, salutem confer, charitatem largire, et ab omnibus diabolicis atque humanis insidiis tua protectione et virtute semper defende, ut, te miserante, Paradisi requiem tandem feliciter assequantur. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum. R. Amen.

*Oremus.*

Domine Jesu Christe, qui parvulos tibi oblatos, et ad te venientes, complectebaris (*hic ponat manus super capita puerorum*) manusque super illos imponens, eis benedicebas, dicens : Sinite parvulos venire ad me, et nolite prohibere eos; talium est enim regnum cœlorum, et Angeli eorum semper vident faciem Patris mei; respice, quæsumus, ad puerorum et puellarum præsentium devotionem, et benedictio tua copiosa super illos descendat, ut in tua gratia et charitate proficiant, te sapiant, te diligant, te timeant, mandata tua custodiant, et ad exoptatum finem perveniant, per te, Salvator mundi, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus in sæcula sæculorum. R. Amen.

Benedictio Dei omnipotentis Patris, et Filii, et Spiritus Sancti descendat super vos, custodiat, atque dirigat vos, et maneat semper vobiscum. R. Amen.

*(Deinde aspergantur aqua benedicta.)*

**Formule pour bénir les médailles, etc.**

V. Adjutorium nostrum in nomine Domini,

R. Qui fecit coelum et terram.

V. Dominus vobiscum. R. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS. Omnipotens, sempiterna Deus, qui Sanctorum tuorum officines sculpi non reprobas, ut, quoties illas oculis corporeis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriae oculis meditemur : has, quaesumus, magines in honorem et memoriam unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi adaptatas benedicere et sanctificare digneris, ut quicumque illas intuens unigenitum Filium tuum suppliciter honorare studuerit, ejus gratiam in praesenti et aeternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum.

R. Amen. *(Aspergantur aqua benedicta.)*

os, et ad te  
per capita  
enedicebas,  
prohibere  
eli eorum  
sumus, ad  
i, et bene-  
i gratia et  
timeant,  
erveniant,  
u Sancto  
men.  
et Spiri-  
e dirigat

am offi-  
gias  
ur, toties  
ditemur :  
i Filii tui  
re digne-  
uppliciter  
gloriam



**Douze millions d'enfants sauvés prient au Ciel  
pour leurs bienfaiteurs décédés.**

## COMMENCEMENTS

### DE LA SAINTE-ENFANCE EN AMÉRIQUE.

La Sainte-Enfance était à peine fondée à Paris en 1842, que déjà en 1849, elle était en Canada, et que de là elle passait aux Etats-Unis. Voici, en effet, ce que portent les premiers bulletins :

1858.

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Diocèse de Québec.....</td> <td style="width: 15%;">\$ 460</td> <td style="width: 15%; border-left: 1px solid black;">Diocèse de Boston.....</td> <td style="width: 15%;">587</td> </tr> <tr> <td>de Montréal.....</td> <td>421</td> <td style="border-left: 1px solid black;">de Cincinnati.....</td> <td>356</td> </tr> <tr> <td>de Trois-Rivières...</td> <td>162</td> <td style="border-left: 1px solid black;">de Baltimore.....</td> <td>146</td> </tr> <tr> <td>de St-Hyacinthe.....</td> <td>110</td> <td style="border-left: 1px solid black;">de Detroit.....</td> <td>88</td> </tr> <tr> <td>du Haut-Canada....</td> <td>57</td> <td style="border-left: 1px solid black;">Divers.....</td> <td>253</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">1,210</td> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">1,430</td> </tr> </table>	Diocèse de Québec.....	\$ 460	Diocèse de Boston.....	587	de Montréal.....	421	de Cincinnati.....	356	de Trois-Rivières...	162	de Baltimore.....	146	de St-Hyacinthe.....	110	de Detroit.....	88	du Haut-Canada....	57	Divers.....	253		1,210		1,430	
Diocèse de Québec.....	\$ 460	Diocèse de Boston.....	587																						
de Montréal.....	421	de Cincinnati.....	356																						
de Trois-Rivières...	162	de Baltimore.....	146																						
de St-Hyacinthe.....	110	de Detroit.....	88																						
du Haut-Canada....	57	Divers.....	253																						
	1,210		1,430																						

Cetta première impulsion était donnée à l'Œuvre par les Evêques du Canada : Mgr BAILLARGEON, Archev. de Québec, Mgr BOURGET, Evêque de Montréal, Mgr PRINCE, Mgrs J. et C. LAROCQUE, Evêques de St. Hyacinthe, Mgr COOK, Evêque de Trois-Rivières, comprenant alors Nicolet.

Voici maintenant quelques-unes des Paroisses, qui, en chaque Diocèse, contribuèrent à ce premier résultat. Leur nom, ainsi que celui des Evêques et des Prêtres, est écrit en lettres d'or dans les Annales, à côté de celui des *Communautés* et de *Maisons d'Education* qui prêtèrent également leur concours :

QUÉBEC.	MONTRÉAL.	ST. HYACINTHE.	TROIS-RIVIÈRES.
Ange-Gardien.	Berthier.	Bécol.	Batiscan.
Beauport.	Boucherville.	Farnham.	Champlain.
Charlesbourg.	Chambly.	La Présentation.	Louisville.
Château-Richer.	Contrecoeur.	Richelieu.	Maskinongé.
Deschambault.	Ile Dupas.	Stanbridge.	Lapérade.
Frampton.	Joliette.	St. Aimé.	St. Barnabé.
Fraserville.	Sherbrooke.	St. Alexandre.	St. Didace.
Grondines.	Lachenaie.	St. Antoine.	St. Geneviève.
Ste. Marie.	Lechine.	St. Athanase.	St. Léon.
Kamouraska.	Laprairie.	St. Barnabé.	St. Paulin.
Lévis.	L'Assomption.	St. Césaire.	St. Prosper.
L'Islet.	La Valtrie.	St. Charles.	Yamachiche.
Lotbinière.	L'Epiphanie.	St. Damase.	Arthabaska.
Montmagny.	Longueuil.	St. Denis.	Becancourt.
Pt.-aux-Trembles.	Pt.-aux-Trembles.	St. Dominique.	Drummondville.
Portneuf.	Repentigny.	St. Hilaire.	Gentilly.
Rivière-Ouelle.	Riv. des Prairies.	St. Hugues.	Bale du Fèvre.
Ste. Anne.	St.-au-Récollet.	St. Libaire.	Pierreville.
Ste. Foye.	Ste. A. des Plaines	St. Ours.	St. Célestin.
St. Georges.	St. Barthélemi.	St. Pie.	St. Gertrude.
St. Jean Port Joli	St. Thérèse.	St. Roch.	St. François.
St. Joseph.	St. Elizabeth.	St. Rosalie.	St. Grégoire.
St. Laurent.	St. Eustache.	St. Simon.	St. Guillaume.
St. Romuald.	St. Hubert.	St. Marie du	St. Pierre les
St. Paschal.	St. J. de l'Achigan	Monnoir.	Becquets.
St. Roch.	St. Isidore.	Sorel, etc.	St. Monique.
St. Thomas.	St. Julie		St. Ursule.
Bale St. Paul.	St. Jean.		Yamaska, etc.
Sainte-Croix.	St. Roch de l'A.		
Malbaie.	St. Cuthbert.		
Cacouna.	St. Constant.		
Carleton.	Lancraie.		
Ecurville, etc.	Verchères, etc.		

#### RECTIFICATION

POUR 1892.

Québec : \$4,711 | Tr.-Rivières : \$485

